

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 SEPTEMBRE 2024

Conseillers élus : 14
En exercice : 14
Présents : 8
Pouvoirs : 3
Absent excusé : 1
Absents non excusés : 2

Date de convocation : 16 septembre 2024

Étaient présents : M. Jean-Jacques ARNOUX ; Mme Enza BAROTTE ; M. Raymond BECKER ; Mme Catherine LECUYER ; M. Antoine ROSANO ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Michel TROMPETTE ; Mme Karine WEBER.

Étaient absents excusés : Mme Charlotte ALBERT a donné procuration à Mme Enza BAROTTE ; Mme Pauline GUILBERT a donné procuration à M. Raymond BECKER ; Mme Patricia MELY a donné procuration à M. Jean-Jacques ARNOUX ; M. Dominique WEYANT.

Étaient absents non excusés : Mme Géraldine-Sophie CAPRON ; M. Damien FANCELLO.

Secrétaire de séance : Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 24 juin 2024.

Madame Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

DÉLIB : 7.1-032/2024 : DÉCISION MODIFICATIVE

VU le budget primitif 2024 voté le 25 mars 2024,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **ADOpte** la décision modificative n° 01 au budget principal 2024 ci-dessous :

➤ **RECETTES D'INVESTISSEMENT :**

Chapitre 041 – Opérations Patrimoniales

- Compte 203 – Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion + 106 944,20 €

➤ **DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :**

Chapitre 041 – Opérations Patrimoniales

- Compte 2112 – Terrain de voirie + 4 200,00 €
- Compte 2131 – Constructions bâtiments publics + 16 762,56 €
- Compte 2152 – Installations de voirie + 1 320,00 €
- Compte 231 – Immobilisations corporelles en cours + 84 661,64 €

VOTES : À L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 24 septembre 2024
Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU

